

Procès-verbal

Assemblée Générale ordinaire du 22 juin 2017 à 18h30

Casino-Théâtre, Rolle

Excusés : selon liste annexée

Excusés au comité : Mmes M.Liechti, I. Naville, M. Benedetto et Mssr. C. Geninasca ,
R. Zaugg et R. Bubloz

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture et salutations**
- 2. Propos de bienvenue de M. Denys Jaquet, Syndic de Rolle**
- 3. Adoption de l'ordre du jour**
- 4. Elections des scrutateurs/trices**
- 5. Approbation du procès-verbal de l'AG du 23 juin 2016 à Saint-Cergue**
- 6. Message du Président**
- 7. Rapport d'activités du Directeur**
- 8. Présentation des comptes annuels 2016**
- 9. Rapport de l'organe de révision des comptes annuels 2016**
- 10. Discussions, approbation des rapports et décharge au comité**
- 11. Election de l'organe de révision pour 2017**
- 12. Fixation des cotisations annuelles 2018**
- 13. Divers et propositions individuelles**

1. OUVERTURE ET SALUTATIONS

Le Président de Nyon Région Tourisme, Monsieur François Bryand, ouvre la séance en remerciant la Commune de Rolle, pour son accueil et la mise à disposition du Casino-théâtre dans lequel se tiennent les assises de Nyon Région Tourisme ainsi que pour l'apéritif dînatoire à l'issue de l'Assemblée gracieusement offert.

Le président informe que plusieurs personnes se sont excusées à l'Assemblée Générale. Il souhaite une cordiale bienvenue aux membres présents, aux représentants des communes ainsi qu'aux invités, et salue la présence de M. Jacques Pittet, ancien Président.

Monsieur François Bryand remercie encore la direction et l'équipe de Nyon Région Tourisme pour leur professionnalisme et Madame Rita Mancesti pour l'organisation de l'Assemblée générale.

Après une courte introduction sur les avantages de la région rolloise, il cède la parole à M. Denys Jaquet, Syndic de la Commune de Rolle, pour quelques mots de bienvenue.

2. PROPOS DE BIENVENUE DE LA COMMUNE DE ROLLE

En guise de propos de bienvenue, M. Denys Jaquet relate des anecdotes amusantes de l'histoire de Rolle en relation avec le tourisme, et cite les avantages touristiques de sa région ainsi que de futurs développements. Il annonce également le 700^e anniversaire de la ville de Rolle en 2019, qui promet une foule de festivités, en souhaitant que NRT soit partenaire dans la promotion de cet événement.

M. Jaquet redonne à la parole à M. Bryand, qui lui remet un petit cadeau en guise de remerciement.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Conformément aux statuts, l'Assemblée Générale a été convoquée par écrit le 29 mai 2017 avec l'ordre du jour. Elle est donc valablement constituée.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité, sans avis contraire ni abstention et sera suivi tel que proposé.

François Bryand précise que chaque membre dispose d'un droit de vote et que les votations se font à la majorité. Il déclare que l'Assemblée est ouverte.

4. ELECTION DES SCRUTATEURS

M. Bryand propose un seul scrutateur en la personne de M. Yves-Etienne Kahn, Président de Morges Tourisme, qui accepte sa mission.

5. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 21 JUIN 2016 A ST-CERGUE

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 23 juin 2016, qui était disponible sur le site internet de nyon-tourisme.ch ne suscite aucune remarque. Il est accepté avec 5 abstentions.

6. MESSAGE DU PRESIDENT

« Mesdames, Messieurs, chers membres et invités de Nyon Région Tourisme,

Autant l'avouer d'emblée, c'est un président serein et satisfait qui vous apporte son message à l'occasion de cette AG. Un état d'esprit partagé je l'espère par toutes celles et ceux qui œuvrent au développement de notre secteur d'activités et qui ont observé en 2016, une année record pour le tourisme de notre district. Notre directeur reviendra notamment, dans son rapport, sur les statistiques hôtelières et commentera les éléments marquants d'un programme d'activités extrêmement varié, détaillé dans notre rapport annuel en votre possession.

A cette embellie de notre tourisme régional en 2016, j'ajoute l'excellente tenue du tourisme vaudois qui a enregistré dans la même période un résultat que l'on peut qualifier d'historique. En effet, alors que le tourisme suisse régressait de 0,3%, le canton de Vaud affichait une quatrième hausse annuelle consécutive de ses nuitées hôtelières. Mieux encore le Canton de Vaud a été propulsé, comme le titrait un grand quotidien romand, « *leader* » du tourisme suisse en 2016 en enregistrant la plus forte augmentation de nuitées hôtelières des 14 régions touristiques suisses. En faisant mieux que l'ensemble du pays, notre canton peut définitivement revendiquer le statut privilégié de destination phare du tourisme national. Longtemps dans l'ombre de Genève ou Zürich pour son tourisme d'affaires ou encore des Grisons, de l'Oberland bernois et du Valais pour le tourisme de loisirs, le tourisme vaudois et la rive lémanique en particulier se positionnent plus que jamais, grâce à la diversité de leur offre, à des infrastructures de qualité et à un environnement naturel privilégié, comme valeur sûre du tourisme suisse. Comme nous l'évoquions il y a une année le canton de Vaud a même figuré dans la célèbre liste des sites touristiques incontournables à visiter en 2016, publiée en début de chaque année par le célèbre *New York times*.

Connaissant les limites d'une analyse faite uniquement à l'aune des nuitées hôtelières sans référence au chiffre d'affaires par exemple, je concède volontiers une partie de mon enthousiasme mais ne peux m'empêcher au terme de cet exercice que l'on peut qualifier d'exceptionnel, de penser à ce que les professionnels du tourisme entendent depuis des décennies à savoir : « *lorsque le tourisme va mal c'est à cause des offices du tourisme, lorsqu'il va bien c'est grâce à une conjoncture favorable* ».

En déplaise aux habitués de la critique facile, il faudra revoir la formule car notre secteur d'activités progresse alors que la conjoncture, vous en conviendrez, n'est pas revenue à son meilleur niveau.

Pas besoin de rappeler pour s'en convaincre la cherté du franc suisse, les différentes crises économiques dans la zone Euro, l'insécurité omniprésente qui nous entoure ou encore l'imprévisibilité inquiétante de certains dirigeants politiques qui sont autant de freins à un développement harmonieux des flux touristiques. Certains pays et destinations traditionnels en font d'ores et déjà largement les frais aujourd'hui, si l'on pense à l'Egypte, la Tunisie, la Turquie ou encore Paris et Londres qui perdent des milliers de nuitées qui nécessiteront des années pour être récupérées.

On peut donc admettre le rôle important joué par les professionnels et acteurs du tourisme réunis qui, dans le cadre de stratégies marketing ciblées pour les uns et d'efforts au quotidien pour les autres, influencent la fréquentation de nos hôtes, malgré une conjoncture difficile et toujours très concurrentielle.

A cet égard, permettez-moi d'évoquer une méthodologie scientifique utilisée par Suisse Tourisme, et considérée comme le système de mesure le plus avancé de toutes les organisations touristiques à travers le monde afin de démontrer l'efficacité d'un marketing touristique. Cette étude arrive à la conclusion qu'une nuitée sur 6 soit 16% des nuitées de l'hôtellerie et de la parahôtellerie sont influencées par la mise en place d'une politique de marketing touristique efficace. Ces chiffres sont encourageants, nous incitent à poursuivre nos efforts tout en nous rappelant, si besoin est, que bien d'autres critères influencent le visiteur potentiel à l'heure du choix d'une destination.

Cette réalité nous impose, à l'heure de ce bilan réjouissant, dans un domaine où la demande reste extrêmement versatile où les habitudes de consommation évoluent rapidement, de faire preuve de réactivité. Soyons capable, professionnels et acteurs du tourisme, de nous adapter, d'évoluer stratégiquement car ceux qui n'évolueraient pas risquent, très vite, de ne pas pouvoir soutenir la concurrence.

Sur le plan international, l'organisation mondiale du tourisme qui vient d'ouvrir un bureau de liaison à Genève afin de mieux coopérer avec les agences de l'ONU a décrété « 2017 Année Internationale du tourisme durable ». La tendance s'oriente vers des voyages sûrs et faciles, notamment grâce à l'utilisation des nouvelles technologies. Le tourisme mondial même impacté par les récentes attaques terroristes va continuer d'augmenter et d'ici 2030, le nombre de voyageurs dans le monde devrait atteindre 1,8 milliard soit 50% de plus qu'en 2015. A noter que s'il y a toujours plus de voyageurs, le nombre de destinations pour les accueillir augmente également.

A notre niveau, notre mission reste de promouvoir le tourisme d'une région afin de participer à son essor économique. Nous entendons continuer de la faire grâce à une stratégie payante calquée sur des domaines d'activités qui dépasse les frontières géographiques. La région lémanique et celle de la Côte en particulier regorgent d'atouts touristiques qu'il serait dommage de cloisonner. L'art de vivre, la nature, la culture et le patrimoine, les événements et festivals trouvent entre Jura, vignoble et lac un terreau favorable, susceptible de satisfaire les exigences et légitimes attentes de nos hôtes. Nous le faisons avec nos ressources ou dans le cadre de collaboration marketing intelligentes avec Morges Région Tourisme, renforçant ainsi l'impact d'une offre commune sur les marchés de proximité que nous partageons. Citons également, à l'initiative du Conseil Régional, la convention de partenariat, récemment signée avec les communes du périmètre jurassien, télé-Dôle SA et le parc naturel régional jura vaudois qui devrait permettre de coordonner les structures existantes de développement de l'offre « nature » et de promotion touristique de cette thématique.

Voilà Mesdames et Messieurs, très brièvement ce que m'a inspiré l'exercice touristique écoulé qui, encore une fois, est à marquer d'une pierre blanche dans l'histoire du tourisme vaudois et de notre région. Il me reste à exprimer mes remerciements, celles et ceux qui ont été les véritables acteurs de cette évolution. En premier, aux nombreux prestataires touristiques, hôteliers, restaurateurs, commerçants ou transporteurs, aux membres du comité pour leur disponibilité et leur engagement stratégique à la cause du tourisme de la Côte, à la direction et son équipe de collaboratrices et collaborateurs motivés et à vous chers membres pour votre soutien et l'intérêt que vous manifestez pour le tourisme de notre région ».

M. Bryand remercie les acteurs touristiques, les prestataires, les membres du Comité, la Direction et collaborateurs/trices, ainsi que les membres de NRT.

7. RAPPORT D'ACTIVITES DU DIRECTEUR

Le directeur, Didier Miéville, remercie le Président et prend la parole. Il présente les chiffres clés des nuitées hôtelières record en 2016, avec +22.9% de nuitées pour plus de 180'000 nuitées hôtelières, chiffre à légèrement nuancer en raison des ajouts de deux établissements dans les statistiques de l'OFS. Cela représente de toute façon une année record. Il faudrait néanmoins aussi y rajouter les nuitées de la parahôtellerie ainsi que des nombreuses visites par les excursionnistes.

Au niveau des marchés, les visiteurs suisses représentent toujours la plus grande proportion, suivis des Français. Le Royaume-Uni passe devant l'Allemagne.

La région nyonnaise bénéficie surtout d'un « tourisme d'été », les meilleurs chiffres de nuitées passent ainsi du simple au double entre les chiffres de janvier et ceux de juin-septembre. Le reste de l'année la région peut s'appuyer sur un tourisme d'affaire conséquent.

En tant qu'indicateurs informels du volume des excursionnistes, les chiffres sont également en hausse chez la majorité de nos prestataires touristiques (musées, etc.). L'augmentation est même exceptionnelle au Parc animalier de la Garenne, qui a rénové intégralement ses installations et bénéficie ainsi d'une croissance de 65'000 visiteurs(!) : de 28'000 visiteurs en 2015 à 92'960 en 2016. M. Miéville insiste sur l'importance d'amener des rénovations et de nouveaux concepts qui portent leurs fruits. D'autres musées-châteaux comme celui de Prangins (+5'000 visiteurs) ou de Nyon (+3'000 visiteurs) ont bénéficié de ce climat de visites en hausse. Au niveau des Festivals, on note +5'000 visiteurs à Vision du Réel. Egalement, +6'000 au niveau du débarcadère de la CGN.

Didier Miéville revient sur les DAS (domaines d'activité stratégiques) sur lesquels est basée la stratégie de promotion touristique de NRT en indiquant que l'OTV (Office du Tourisme de Vaud) a décidé de les reconduire inchangés pour le prochain quinquennat (2017-2021).

Il insiste également, au regard de nos budgets régionaux limités, de la nécessité de travailler en « pools » ou « plateformes », tels que le Pool Marketing La Côte (avec Morges Région Tourisme et les Hôteliers), la plateforme des Musées, la plateforme des Festivals, Télédôle/Sogestar, les vigneronns de la Côte, etc. Cette stratégie a permis de dépenser 345'000.- en promotion publicitaire en 2017, représentant 29% du budget.

Didier Miéville présente ensuite quelques projets marketing concrets, tels que le Bike Tour, le Pass La Côte, les publicités sur les réseaux sociaux, une nouvelle brochure d'appel avec Morges Région Tourisme, ainsi que le lancement du nouveau site internet www.lacote-tourisme organisé par « points d'intérêt », les newsletter (100 abonnés de plus qu'en 2015), diverses visites de presse, un projet d'affichage NRT à la gare de Nyon, et les visites guidées de Nyon.

Il termine en présentant l'équipe de NRT avec les nouveaux arrivants, qui se présentent à l'auditoire.

8. PRESENTATION DES COMPTES 2016

Monsieur Miéville informe les membres d'une petite erreur dans le rapport annuel, commise au niveau du Bilan. Ce sont uniquement les attributions aux fonds d'investissements qui ont mal été reportées. Un « erratum » est distribué aux membres et la version web du rapport annuel a été corrigée. Cette modification ne modifie ni le résultat de l'exercice ni le total du Bilan.

Madame Ariane Vial, trésorière, présente et commente le Bilan et les comptes de Pertes et Profits 2016 qui figurent en fin du rapport annuel 2016.

AV informe que la fiduciaire Favre a effectué le contrôle restreint des comptes en date du 21 mars 2017 et que les comptes ont été présentés au Président le 4 avril, et à la commission des finances le 7 avril 2017.

Dans les produits,

La contribution de Bassins se monte à Chf 2'700, les contributions de la Région à Chf 520'000, les prestations complémentaires de St-Cergue à Chf 57'500, conformément à ce qui avait été prévu au budget. Les cotisations se montent à Chf 63'920, en augmentation de Chf 900 par rapport à 2015.

Les taxes de séjour régionales sont en légère baisse de Chf 3'600 par rapport à 2015. Les taxes de séjour volontaires des communes à Chf 63'484 ont une progressions de Chf 1'300 (dues au rattrapage d'années précédentes) mais sont inférieures au budget souhaité de Chf 70'000.

Le centre de réservation et commissions hôtelières est de Chf 1'759.

Les revenus sur prestations de Chf 69'917, à noter une petite baisse dans les rentrées publicitaires des appartements de vacances, une baisse de 4'600 du Ski Nocturne Fondue, une commission de Chf 2'800 pour la vente des abonnements de skis pour le compte de la Sogestar ; le forfait train-balade-fondue en baisse comme les raquettes-fondues. Sinon les diverses ventes aux guichets et autres prestations ont rapporté Chf 3'630 de plus qu'en 2015.

Nous n'avons pas refacturé de salaires à Coppet cette année (2015 Chf 11'800) selon un nouvel accord) et l'an passé nous avons reçu une ristourne de l'assurance APG maladie de Chf 9'450, ce qui explique la baisse du total des produits par rapport à 2015.

Les partenariats « plateformes » se montent à Chf 48'700, qui sont : les Musées, les Festivals et le Parc Jura vaudois.

Les contributions pour des actions spécifiques partenariats se montent à Chf 7'825 contre Chf 23'857. Nous avons reçu un soutien pour une webcam en 2015.

Pour les charges,

Le total des charges se montent à Chf 1'140'460.25.

Les charges de fonctionnement ont été bien tenues, en fait réduites à Chf 857'998 pour un budget de Chf 890'800.-. Ceci en partie dû au nouvel accord avec Coppet pour le fonctionnement de l'Office de Tourisme.

Pour les charges de marketing effectives : Chf 282'462 (Chf 283'997 en 2015).

En accord avec le Président, nous avons donc augmenté le fonds de communication de Chf 10'000, le fond formation et motivation de 15'000, et le fond promotion de Chf 10'000. Le résultat positif est donc de Chf 1'946.

Au bilan :

Actif

Un disponible en fin d'année de Chf 207'901

Des stocks pour Chf 3'500

Des débiteurs/clients pour 11'851.70 (cot. 2016 Chf 1'750), des pub brochures Chf 2'000, des divers, commissions ski de fond, VG, SNF)

Des actifs transitoires pour Chf 16'778.68 (des charges payées d'avance et décomptes d'assurances)

Pour un total de l'Actif de Chf 240'036.25

Passif

Créanciers Chf 19'232.77, des passifs transitoires de Chf 18'667.40

Fonds Propres

Nous avons 4 fonds (réserves) :

Fluctuations taxes de séjour Chf 25'000.

Investissement supports de communication Chf 28'353 (suite augmentation de Chf 10'000).

Investissement promotion Chf 78'564.65 (augmentation de Chf 10'000)

Fonds formation et motivation Chf 35'000 (augmentation de Chf 15'000)

Bénéfice Chf 1'946.15, le bénéfice reporté sera de Chf 35'218.13.

La trésorière, Mme Ariane Vial, est remerciée pour sa présentation et son excellent travail.

9. RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION DES COMPTES 2016

Madame Vial donne lecture du rapport de l'organe de révision, la Fiduciaire Favre Révision SA à Lausanne :

**RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION
SUR LE CONTROLE RESTREINT**

A l'Assemblée Générale des membres
de l'Association Nyon Région Tourisme
Comptes annuels au 31 décembre 2016

« En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation) de l'Association Nyon Région Tourisme pour l'exercice 2016 arrêté au 31 décembre 2016.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité de Direction alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'association contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou autre violation de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts. »

Fiduciaire Favre Révision SA

Christophe Pfister
Expert diplômé en finance et en
controlling
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Blaise Forestier
Expert-comptable diplômé
Expert réviseur agréé

Lausanne, le 2 mai 2017

10. DISCUSSIONS, APPROBATION DES RAPPORTS ET DECHARGE AU COMITE

Mme Vermeil, Château de Prangins, s'étonne des produits des taxes de séjour en baisse malgré les nuitées record de 2016. M. Miéville précise que le pourcentage des versements des taxes de séjour à NRT est toujours versé l'année suivante. Donc cette hausse de nuitées hôtelières devrait être répercutée sur les comptes de 2017 mais il y a aussi d'autres catégories de la taxe de séjour qui peuvent fluctuer. M. Bryand rappelle le fonctionnement du prélèvement, via le Conseil Régional et les Communes.

Madame Landeiro, Syndique de Le Vaud, demande le pourquoi des horaires d'ouverture uniquement en semaine de l'office de Nyon. M. Miéville répond que les horaires d'ouvertures dépendent de la situation de chaque office et d'une analyse des besoins. En l'occurrence, concernant les offices gérés par NRT, l'OT de St-Cergue est en principe ouvert le week-end, les OTs de Rolle et Coppet ont des heures d'ouverture partielles et, à Nyon, NRT dispose d'un pavillon à Rive durant l'été qui est ouvert le week-end. Nous pensons alors que les demandes touristiques sont couvertes dans la région.

M. Bryand propose de passer aux votes.

Les rapports sont soumis au vote de l'Assemblée générale qui les approuve à l'unanimité, sans avis contraire ni abstention.

Il est également voté une décharge au comité à l'unanimité, sans avis contraire ni abstention.

Le président remercie le directeur et les collaboratrices/collaborateurs de NRT.

11. ELECTION DE L'ORGANE DE REVISION POUR 2017

M. Bryand indique que le Comité NRT souhaite reconduire la Fiduciaire Favre SA pour le contrôle et la révision des comptes 2017. Il soumet cela au vote des membres qui approuve à l'unanimité.

12. FIXATION DES COTISATIONS ANNUELLES 2018

Le Comité propose de reconduire les cotisations annuelles 2018 aux mêmes montants que celles de 2017. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

13. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

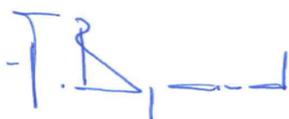
Le Président ouvre la possibilité aux membres de s'exprimer.

Aucune personne ne souhaitant s'exprimer, M. François Bryand informe qu'il clôt la partie statutaire de l'Assemblée.

Il donne ensuite la parole à Monsieur Lionel Gauthier, conservateur du Musée du Léman pour sa présentation à l'attention des membres de NRT.

A l'issue de son intervention, le Président le remercie vivement. Il réitère ses remerciements à la Commune de Rolle pour son accueil et l'apéritif. Il lève la séance à et convie l'assemblée à partager un apéritif dînatoire.

Le Président



François Bryand

La Secrétaire



Rita Mancesti

Nyon, le 25 juillet 2017

Annexes : *Liste des excusés*
Erratum du Bilan 2016

ANNEXE I

Liste des excusés

Municipalité de Bursinel
Municipalité de Founex
Municipalité de Genolier
Municipalité Borex
Municipalité Signy
Municipalité de Nyon (M. Rosselat)
Municipalité de Trélex
Municipalité Chésereux
Municipalité de Arnex-sur-Nyon
Municipalité Givrins
Municipalité de Commugny
Municipalité Luins
Lutjens Communication
P.A. Dupuis – ASSN
Fly & Surf – Frédéric Hauser
Ciné-club Nyon
Claude Ruey
M. Vincent Lieber Musée Château de Nyon
M. François Michel, OTV
M. Pierre Keller, vins vaudois
Thierry Perrin
Galerie Junod
Frères Dutruy Founex
R.Bally
M. et Mme Dufour parahôtellerie
M. Andreas Banholzer, OTV